Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE)

Projet de ligne 380 kV Châtelard-Rosel
Information et participation de la population

(Art. 19 de l'ordonnance du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire; OAT; RS *700.1*)

Par la présente, la population est informée du dépôt public d'un projet de couloir PSE Châtelard-Rosel, feuille d'objet n° 104. Ce couloir recevra le projet de ligne 380 kV Châtelard-Rosel, évacuant l'énergie qui sera produite à la centrale en construction du Nant de Drance.

Toute personne ainsi que toutes les collectivités de droit public et privé ont la possibilité de se prononcer sur cette modification du PSE.

Durée du dépôt public:	du 10 mars au 30 avril 2009 pendant les heures de bureau habituelles
Lieux du dépôt public:	– A définir par le canton
	– Internet: www.bfe.admin.ch >Thèmes > Approvisionnement en électricité > Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE), feuille objet n° 104
Renseignements:	– Service cantonal d'aménagement du territoire
	– Office fédéral de l'énergie, téléphone: 031 325 54 96; E-mail: alain.giauque@bfe.admin.ch;
	– Office fédéral de l'énergie, téléphone: 031 322 56 27; E-mail: werner.gander@bfe.admin.ch

Les observations relatives à la modification de la feuille objet n° 104 du Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité seront adressées par écrit *jusqu'au 30 avril 2009*:

- *au Service cantonal d'aménagement du territoire,* pour les particuliers ainsi que pour les collectivités locales, régionales et cantonales,
- à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), 3003 Berne, pour les collectivités nationales.

10 mars 2009 Office fédéral de l'énergie